

Pour citer cet article :

Paturel, D¹ (2015) Circuit court et cohésion sociale : un exemple de co-construction d'indicateurs sociaux. [en ligne]

<http://inra.academia.edu/DominiquePATUREL>

Circuit court et cohésion sociale
Short food supply chain and social cohesion.

Résumé

Les circuits courts alimentaires dans un contexte de renouveau apparaissent dans des pays du Nord comme des innovations pouvant permettre aux familles à petit budget ou des personnes en situation de précarité, pour s'approvisionner en produits alimentaires de qualité. Un groupe de travail dans le cadre du Réseau rural français va construire des indicateurs venant rendre compte de la capacité des circuits courts à favoriser de la cohésion sociale. A travers la mise à l'épreuve de ces indicateurs dans deux expériences, on verra que cela est possible à certaines conditions.

Abstract :

Short food supply chain in a renewal context appear in the North as innovations that can help disadvantaged people and low-incomes families to buy quality food products. A working group within the French Rural Network will build indicators from realizing the capacity of short supply chain to promote social cohesion. Through the testing of these indicators in two schemes, short supply chain is possible under certain conditions.

¹ Dominique PATUREL UMR 951 Innovation – dpaturel@supagro.inra.fr

Circuit court et cohésion sociale, un exemple de co-construction d'indicateurs sociaux

Short food supply chain and social cohesion, an example of co-construction of social indicators.

L'offre alimentaire est largement suffisante en quantité et en qualité et personne en France ne meurt de faim ; mais il y a bien une population (environ 3,5 millions de personnes) qui ne peut accéder à une alimentation de qualité et en quantité suffisante.

Une enquête du Crédoc en décembre 2008 montre qu'un quart des ménages français estime disposer de moins de 250 euros pour finir le mois, une fois acquittées les dépenses fixes du foyer. Cette proportion grimpe à 56% pour les ménages pauvres. Parmi ces ménages pauvres, 15% déclarent des montants négatifs, ce qui signifie qu'ils s'endettent un peu plus chaque mois. Plus de la moitié se restreignent sur l'alimentation et près du quart sur les soins médicaux afin de pouvoir continuer à payer les charges de loyer, d'énergie et autres charges courantes. Les restrictions dans le poste « alimentation » vont se concrétiser par la diminution de leur consommation de viande, de poisson, de fruits et de légumes, ou encore à sauter des repas. La structure des achats va se reporter sur les féculents, plus de lait mais moins de produits laitiers transformés et des produits sucrés. Ainsi il existe aujourd'hui un problème d'insécurité alimentaire ; celle-ci n'est pas générée par un manque de production ou de l'insuffisance de réseaux de distribution mais par l'insuffisance de revenus d'une partie de sa population.

Traditionnels dans l'histoire de l'agriculture et des régions françaises, les circuits courts alimentaires ont été peu considérés jusqu'à ce que les crises sanitaires et économiques des années 2000 suscitent un intérêt nouveau pour ces formes de vente. Ces nouveaux systèmes de vente rapprochant producteurs et consommateurs émergent et grignotent des parts de marché à la grande distribution et en France, 21% des exploitations agricoles font de la vente directe dont 47% transforment les produits².

L'objet de cet article est double ; il ne s'agit pas de s'intéresser aux circuits courts en tant que tel mais plutôt de s'arrêter sur ce qui est sans cesse mis en avant, à savoir l'existence de lien social entre producteur et consommateur (Maréchal, 2008, Chiffolleau, Prévost 2012). Ce lien social serait au cœur d'un nouveau vivre ensemble qui se retrouve dans la notion de cohésion sociale. Or la littérature scientifique nous indique que la question du lien social, à savoir son absence, est un des facteurs qui joue dans les comportements alimentaires qui aboutissent à une mauvaise alimentation, ou du moins, de moindre qualité (Lhuissier, 2006, Poulain, Tibère, 2008, Darmon, Carlin 2013). D'autre part, une rapide étude sur le réseau de documentation en sciences et actions sociales Prisme, fait apparaître que du côté de la

² <http://agriculture.gouv.fr/circuits-courts>

littérature grise, 66 articles dont 55 depuis 2008, abordent le rapport entre lien social et alimentation ; une douzaine de mémoires d'étudiants portent sur ce qui se passe dans les épiceries sociales et l'aide alimentaire et on peut faire l'hypothèse que dans les filières où le cœur de métier est ancré sur la vie quotidienne des familles en difficulté (les conseillères en économie familiale et les techniciennes d'intervention familiale), il doit y avoir trois fois plus de mémoires ou d'études sur ce sujet.

D'autre part, dans la veine de la recherche-action telle qu'elle était appréhendée par K.Lewin dans les années quarante (à savoir la liaison entre recherche et action reliées dès le début à des pratiques de changement et une expérimentation dans la vie réelle), notre deuxième objectif est de rendre visible une démarche de recherche collaborative (Lyet, Paturel, 2012, Nicolas-Le Strat, 2009) avec les acteurs issus d'associations oeuvrant dans le champ de la société civile et préoccupée par la montée de la pauvreté en France.

Dans le cadre du Réseau rural Français³, 1) un groupe multi-acteurs, partant de ce lieu commun (à savoir que le lien social participe à une meilleure alimentation), va construire ensemble des indicateurs venant rendre compte de la capacité des circuits courts à favoriser de la cohésion sociale; si la cohésion sociale se concrétise, alors les familles à petit budget et les personnes en situation de précarité sont présentes dans les consommateurs en circuit court. À travers 2) la mise à l'épreuve de ces indicateurs dans deux expériences, on verra que cela est possible à certaines conditions.

1./ Circuits courts et cohésion sociale : un exemple de construction d'indicateurs sociaux

La cohésion sociale recouvre un certain nombre d'éléments qui est une façon de définir le vivre ensemble. Les trois leviers retenus par la France sont l'emploi, le logement et l'égalité des chances. La cohésion sociale ne serait pas la somme de ces éléments mais une combinaison à la fois d'éléments liés aux trajectoires de vie des personnes et aux conditions de vie de façon plus globale.

Les études sur la pauvreté s'appuient sur des indicateurs de pauvreté monétaires auxquels on adjoint des variables comme celle de l'ancrage dans le temps ou semi-monétaires comme la pauvreté « administrative » (proportion de personnes bénéficiant des minima sociaux). Cependant ces indicateurs sont intéressants de faire évoluer dans la perspective de tracer des trajectoires « allant vers » ce qu'on pourrait définir comme la cohésion sociale. Dans l'ensemble des indicateurs permettant de comprendre et tracer ces trajectoires, on pourrait inscrire la façon dont les personnes accèdent ou pas à une alimentation de qualité. En effet, les difficultés budgétaires des familles se construisent sur des contraintes (crédits, découvert bancaire) et des retards de paiements (endettement ou début endettement); la conséquence directe se répercute sur la suppression de certaines dépenses (santé,

³ Le Réseau Rural Français (RRF) est la déclinaison à l'échelle française d'un dispositif européen ; celui-ci a été créé en octobre 2008, en vue de rassembler les acteurs du développement rural de l'ensemble de l'UE. http://enrd.ec.europa.eu/enrd-static/fr/home-page_fr.html

logement, vacances) et sur les pratiques alimentaires (pas ou peu de viande, pas de produits frais, achat en hard discount...).

Les CC peuvent alors apparaître comme une alternative à la fois pour les familles en situation de pauvreté mais aussi pour les familles ordinaires dont le pouvoir d'achat est fortement dégradé.

Dans le cadre du Réseau rural français (RRF), la thématique de l'accès à l'alimentation durable pour tous est évoquée notamment en s'appuyant sur le renouveau des circuits courts alimentaires. Un groupe de travail est chargé d'explorer la question suivante : est-ce que les CC rapprochant consommateurs et producteurs produisent de la cohésion sociale ? Et si oui, qu'en est-il pour les consommateurs à petit budget ou les personnes en situation de précarité ?

Le groupe⁴ est constitué de huit partenaires représentant des associations de lutte contre la pauvreté et de solidarité (ATD Quart Monde, Voisins Citoyens en Méditerranée, Solidarité Paysans), du développement agricole (Association de Maintien pour l'Agriculture Paysanne-IDF, AFIP, CIVAM), de l'éducation populaire (CELAVAR, MFR) La co-animation est effectuée par l'INRA et le CELAVAR. Ce groupe a travaillé entre octobre 2009 et décembre 2010.

1.1. / La démarche

La première démarche a consisté à trouver un socle commun pour construire des indicateurs. Ce socle s'est constitué à partir du constat que le PIB est souvent la seule et unique référence; or le PIB est la somme des valeurs ajoutées mesurées sur le marché. Dans cette approche, l'économie est un ensemble de relations entre des choses qui circulent sur le marché auxquelles on a attribué deux caractéristiques : un prix et une quantité. On additionne les valeurs « prix » et « quantité » : ce qui n'a pas de prix est sans valeur (le lien social, la proximité mais aussi l'air qu'on respire, le bénévolat, etc.).

Le PIB n'est préoccupé que des produits et non des effets ou des résultats. D'autre part, celui-ci ne prend pas en compte la répartition des richesses et ne dit rien des inégalités.

Le groupe décide d'explorer d'autres pistes d'indicateurs :

- Indice de Développement Humain (IDH) créé et utilisé dans le cadre du PNUD en 1990 et développé par A. Sen et Mahbub ul Haq. Trois dimensions fondent cet indice: la santé via l'espérance de vie à la naissance, le savoir via l'instruction mesurée par le taux d'alphabétisation et de scolarisation, le niveau de vie via le PIB par habitant en parité au pouvoir d'achat. Un indice dérivé de celui-ci est le GDI (Gender-related Development Index) qui prend en compte les différences de situation de vie entre les femmes et les hommes.

- Stratégie de développement de la cohésion sociale élaborée par le Comité des ministres du conseil de l'Europe à partir de 1998; l'objectif est d'analyser les transformations sociétales ainsi que leur impact sur la cohésion sociale et de rechercher de nouveaux

⁴ <http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/recherche/circuits-courts-et-coh%C3%A9sion-sociale-capitalisation-et-analyse-d039exp>

moyens de combattre l'exclusion sociale au sein des Etats membres. Construction d'une méthodologie qui va croiser les dimensions du bien-être retenues (équité/non-discrimination, dignité/reconnaissance, autonomie/développement personnel, participation/engagement) dans des situations contextualisées. Il s'agira de qualifier des situations sur les grandes dimensions pour les quantifier.

- Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre Territorialisés (ISBET) développés par le réseau PEKEA⁵ reprennent la démarche du Conseil de l'Europe dans la démarche participative et l'élaboration des dimensions. Cet indicateur est territorialisé et va s'inscrire dans la durée (au moins 3 ans).

- La commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social présidée par J.Stiglitz, créée sur l'initiative du gouvernement français, avait pour objectif « *d'identifier les limites du PIB comme indicateur de performance économique et de progrès social, d'examiner quel supplément d'information est nécessaire pour produire une image plus pertinente, de discuter quelle en serait la présentation la plus appropriée, et de vérifier la faisabilité des instruments de mesure proposés* ». Le travail de la commission ne se limite pas à la France, ni aux pays développés. Le résultat des travaux de la commission a été rendu public, pour que tous les pays ou groupes de pays intéressés puissent s'en inspirer et douze recommandations ont été produites.⁶

3.2. / La co-construction des indicateurs

Fort de ces éléments, le groupe décide de construire des indicateurs sociaux venant témoigner du lien social entre consommateurs et producteurs comme facteur de cohésion sociale. Les participants choisissent deux situations : tous connaissent l'une ou l'autre situation et ont une représentation de celle qu'ils ne connaissent pas. Il s'agit d'une AMAP (Association de maintien pour l'agriculture paysanne)⁷ et d'une épicerie sociale et solidaire.

La première étape a consisté à élaborer une grille à partir de l'IDH en focalisant sur deux groupes posés a priori comme homogène : les producteurs et les consommateurs. Il s'est avéré que cette grille était peu opérationnelle, uniformisait les producteurs et les consommateurs et ne rendait pas lisible ce que pouvait être la cohésion sociale.

La deuxième étape met en route une confrontation entre ce qui émerge de cette première grille, les deux situations, l'expérience des partenaires et le concept de « cohésion sociale » ; la diversité des partenaires amène des controverses et fait émerger trois caractéristiques : le circuit court comme projet collectif, la nature du lien consommateur/producteur, la forme de l'engagement.

⁵ ONG avec un statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies depuis 2006

⁶ Rapport rendu public le 14/09/2009 <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/>

⁷ Ce sont des associations de consommateurs qui s'engagent sur une saison en avançant le prix de leurs achats à des producteurs qui eux s'engagent dans une agriculture respectueuse de la planète et de ses habitants.

La troisième étape construit trois indicateurs représentatifs pour chaque participant de la cohésion sociale produite par les circuits courts et chaque participant est allé les confronter à sa réalité de pratique avant qu'ils ne soient considérés comme valides pour la démarche. Ces trois indicateurs sont : le lien social, le réseau, la participation.

Ces trois indicateurs sont déclinés à travers six dimensions:

- Le Lien social, leitmotiv des CC, s'appuie sur deux dimensions: l'interconnaissance entre les producteurs et les consommateurs; cette interconnaissance est au cœur de ce qui fonde la cohésion sociale; le type de relations entre producteurs qui seront source (ou pas) de coopération et la nature des relations entre les consommateurs alimentent cette dimension. La deuxième dimension est la confiance qui accompagne l'interconnaissance; l'analyse de la circulation de l'information va en être le support: à travers la transparence, le partage et la nature des informations (techniques, économiques, citoyennes).
- Le Réseau: cet indicateur vient qualifier les ressources des différents acteurs qui vont construire du CC; deux types de ressources ont été retenus: les ressources humaines à travers la mutualisation des ressources en terme de temps, de compétences, d'organisation qui participent à la circulation de l'information et l'interconnaissance et les ressources territoriales qui vont mettre à l'épreuve la plasticité du réseau, nécessaire pour s'appuyer sur les ressources économiques, politiques et spatiales du territoire. Son utilité sociale dans le territoire va en permettre la reconnaissance, la participation à l'économie via des emplois ou des activités solidaires et élaborer des formes diverses de partenariats (associations, collectifs informels, pouvoirs publics).
- La Participation va nourrir la vie du réseau et consolider le lien social; l'engagement: la compréhension de l'implication individuelle et collective, la nature de l'engagement et les attentes autour d'un projet collectif composent cette première dimension. Les capacités des personnes et du réseau à travers le développement des savoirs, savoir-faire, des compétences des personnes et du réseau, l'articulation entre capacités des personnes et apprentissage individuel/collectif nécessaire à la vitalité du projet sont au cœur de la deuxième dimension.

Pour rendre ces indicateurs actionnables, ils sont assortis de dimensions et de traduction pour que chaque partenaire puisse les mettre à l'épreuve et c'est ce qui se déroulera dans l'année suivante.

La mise à l'épreuve a permis de rendre lisible des espaces qui ne pouvaient pas être accessibles pour les chercheurs et qui étaient invisibles pour les praticiens : par exemple, l'interdépendance des trois indicateurs, la nécessité de l'approche participative c'est-à-dire la participation des personnes concernées par les deux situations. En outre, ces trois indicateurs permettent l'exploration fine de ce qui se passe entre les consommateurs et les producteurs, et le territoire, la mise au jour des difficultés particulières concernant les

familles à petit budget et les producteurs en situation de précarité mais ne permettent pas de saisir les freins.

D'autre part, sans que nous l'ayons anticipé, l'aide alimentaire⁸ va s'inviter aux débats à travers les opérateurs institutionnels (les Banques Alimentaires, Les Restos du Cœur, l'Association des épiceries sociales, le Secours Populaire). L'irruption de ces acteurs fera évoluer la question initiale sans remettre en cause les trois indicateurs qui, de façon implicite et en lien au rôle social des partenaires, avaient intégré le souci des familles à petit budget et les personnes en situation de pauvreté.

2. / Mise à l'épreuve dans deux initiatives

A la suite de la construction de ces indicateurs, nous avons cherché à les tester auprès de deux initiatives collectives solidaires qui se positionnent en dehors du champ de l'aide alimentaire. Il faut savoir qu'il y a environ 14,3% de la population (8,7M) qui perçoivent moins de 977€ mensuels dont la moitié est en dessous de 790€⁹. Environ 3,5 M de personnes utilisent l'aide alimentaire (dont des personnes et familles à petit budget mais qui ne sont pas répertoriés, en dessous des seuils de pauvreté); pour autant, à peu près 65% des personnes en dessous des seuils n'utilisent pas ces dispositifs: il y a donc des stratégies d'accès à l'alimentation en dehors du dispositif alimentaire.

- La première¹⁰ des initiatives est un regroupement de personnes qui ont partagé un atelier-cuisine organisé par des travailleurs sociaux; l'objectif de cet atelier était de leur apprendre à se nourrir en combinant achats de produits frais et cuisine; la moitié des séances a été assurée par un chef cuisinier d'un restaurant reconnu et son engagement bénévole dans cette prestation a été un des facteurs de réussite du suivi de cet atelier. Il les a encouragés à s'organiser pour acheter ensemble des produits de qualité.

- La deuxième¹¹ est un point de vente collectif solidaire; il s'est créé à la suite d'une dynamique regroupant des associations militantes et des associations caritatives de lutte contre la pauvreté; c'est parti du constat du nombre d'exploitants agricoles devant déposer le bilan et détruisant leurs récoltes et un public en précarité ne pouvant accéder à ces produits. La rencontre entre ces deux mondes a fait surgir ce projet de PVS et imaginé des partenariats avec les pouvoirs publics, associations et citoyens.

2.1/ Première initiative : Le COLLECTIF

Lorsque leur atelier-cuisine s'est terminé, une partie du groupe d'utilisateurs a décidé d'un regroupement pour acheter ensemble les fruits et les légumes et certains produits de base (riz, farine). Au cours des premières réunions, la proposition d'y convier toutes les associations sociales et solidaires des différents quartiers de la ville a émergé : quatre ou

⁸ La question de l'aide alimentaire ne fait pas l'objet de cet article et nous ne rendons pas compte de cette partie.

⁹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1464#inter2

¹⁰ Nous la nommerons LE COLLECTIF

¹¹ Nous la nommerons PVS: Point de Vente Solidaire

cinq associations ont répondu, une trentaine de familles et une dizaine de personnes seules. Lors des réunions, les discussions se sont organisées autour de deux éléments :

- Consolidation du projet par la mise au jour des valeurs
- Trouver les meilleures façons d'évaluer les besoins alimentaires et rechercher les réponses.

Dès la première réunion en septembre 2009, il apparaît très vite que les participants cherchent à accéder à une alimentation de qualité pour tous et la mixité sociale est affichée d'emblée ; si c'est le bio qui semble être le point de repère, ils ouvrent la réflexion à d'autres possibilités sans pouvoir encore repérer ce que cela pourrait être. Des visites auprès d'AMAP, d'une épicerie solidaire les renforcent dans l'idée qu'ils sont « sur autre chose », plutôt sous la forme d'une coopérative d'achat.

En janvier 2010, une réunion autour de la recherche d'un nom pour identifier leur projet va ancrer une charte implicite de leur démarche. Au travers des échanges avec leurs visites auprès de producteurs, du marché gare, d'une SICA et des rencontres avec des intervenants ponctuels (chercheuses Inra, agent de développement du conseil général, intervenant Economie sociale et solidaire) ils affirment leur souhait d'acheter en circuits courts, sont sensibles à la problématique d'installation et du maintien des producteurs et de leurs revenus. Leur projet prend en compte une dimension solidaire entre eux mais également en direction des producteurs.

Pour construire leur projet, ils partent de leur réalité ; ils vont commencer par élaborer des listes de comparaison de prix entre divers points de vente : grande surface, coop bio, hard discount. Puis ils décident de faire une première liste de fruits et légumes qu'ils consomment tous et de demander à chacun de faire le relevé de leur consommation ; ainsi ils aboutiront à une première estimation de leurs besoins : 130kg fruits/légumes pour 26 familles. Ce premier bilan les conforte dans leur intuition de commencer à petite échelle.

La rencontre avec un jeune producteur qui s'installe, les convainc, de prendre le temps de discuter avec les producteurs ; celui-ci leur propose d'organiser une rencontre avec d'autres producteurs proche de lui ; il est intéressé par leur projet et voudrait bien co-construire « quelque chose ».

2.2./ Deuxième initiative : PVS

Deux associations militantes du secteur agricole ont rencontré un groupe de producteurs en difficulté ; les échanges ont fait apparaître le fait que la plupart d'entre eux, engagés dans une commercialisation auprès de grossistes ou dans leur filière respective, était obligée de vendre à perte ; deux d'entre eux étaient même sur le point de déposer le bilan. Ces deux associations ont également comme objectif celui d'accompagner les producteurs dans la relocalisation de leur production, dans l'amélioration de la qualité et dans la diversification des formes de commercialisation. Elles militent pour que des formes collectives de

coopération ou de mutualisation s'installent entre les producteurs et qu'ils se réapproprient la gestion de leur exploitation.

D'autre part, une autre association régionale d'appui à l'économie solidaire, qui soutient notamment les projets d'épicerie sociale, affiche un objectif d'accès à l'alimentation pour tous et cherche à mettre en avant la mixité sociale pour décloisonner les dispositifs existants en direction des bénéficiaires des minima sociaux.

La conjonction de ces préoccupations portée par ces différents acteurs se concrétise sur une petite ville du sud par la construction d'un projet d'épicerie solidaire.

En 2006, six réunions de travail réuniront plusieurs acteurs : les trois associations à l'initiative du projet, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont les usagers seront des bénéficiaires potentiels en tant que consommateurs, la plupart des associations de solidarité (Secours Populaire, Secours Catholique, Emmaüs, Restos du Cœur, associations de quartier) dont plusieurs assurent des distributions alimentaires. La proposition est de leur permettre de se fournir en produits locaux de qualité, mais aussi de faire connaître le projet à leurs bénéficiaires. Les services de l'insertion du conseil général et des élus de la municipalité ont aussi participé à plusieurs des réunions de travail.

Deux réunions plus spécifiques vont également être déterminantes pour le projet.

- La première sera une réunion avec un groupe de consommateurs usagers du CCAS, afin de leur présenter les grandes lignes du projet. Les consommateurs ont signifié leur intérêt pour le projet d'épicerie solidaire, et plusieurs d'entre eux ont manifesté la volonté de s'impliquer dans la construction du projet. Notamment il y aura une discussion autour du prix. L'un des producteurs explique que lorsqu'il vend sa production de pommes à 35 centimes d'Euros le kilo, son travail n'est pas payé ; pour qu'il le soit, il lui faut vendre au moins à 50 centimes. La réaction des personnes présentes est unanime : pas question pour eux de ne pas payer le travail de cet agriculteur ; pour ces personnes qui n'ont pour certaines que 9€ par jour et par personne pour se nourrir, cet élan de reconnaissance est d'autant plus intéressant car il vient désacraliser le fait que le prix soit un barrage infranchissable dans les mentalités.
- La deuxième est une réunion avec les acteurs de l'aide alimentaire ; ils s'engagent à soutenir ce projet, notamment en renvoyant vers cette épicerie l'ensemble des personnes en bénéficiant mais aussi les subventions qui accompagnent l'aide alimentaire.

Le projet prendra la forme d'un point de vente solidaire et collectif et les bases de son fonctionnement reposent sur plusieurs éléments : une organisation collective et la gestion participative se feront à partir de trois collèges, celui des producteurs, celui des consommateurs et celui des collectivités et associations, l'inscription du projet dans le champ de l'économie sociale et solidaire, la mise en œuvre d'un prix différencié en fonction de critères de revenu (les personnes à plus faibles revenus paieront leurs produits à prix coûtant augmenté d'un petit coût de fonctionnement, et le reste des charges de fonctionnement étant imputées sur les consommateurs plus aisés), des fruits et des légumes

de saison. D'autre part, le CCAS engagé dans le plan « Alimentation et insertion » souhaite que les actions autour de la prévention nutritionnelle et de la santé soient aussi présentes dans ce projet.

Ces deux projets ont en commun de mettre au cœur de leur dispositif, les circuits courts. Ceux-ci permettent d'accéder à des produits locaux, de saison et de qualité pour tous les habitants et ces projets cherchent à lutter contre l'exclusion alimentaire, tout en permettant aux agriculteurs du territoire de vivre. Il s'agit donc bien d'une relation réciproque de solidarité.

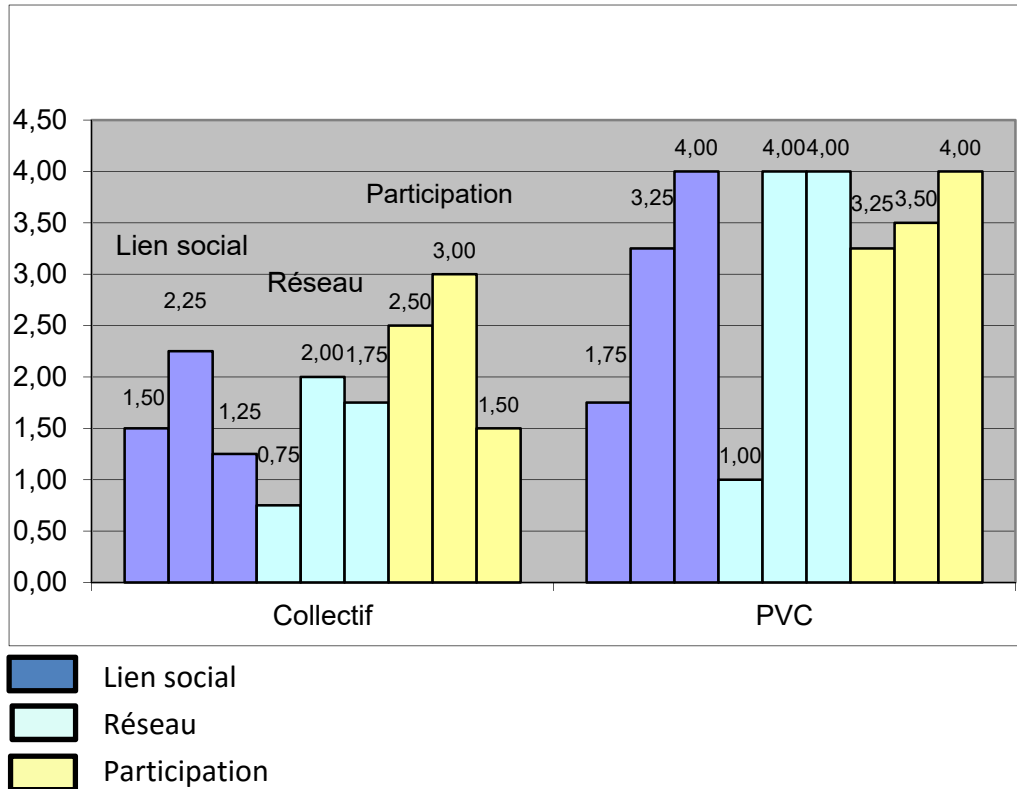
2.3. / A l'épreuve des indicateurs

Les trois indicateurs¹² vont être utilisés à trois reprises:

- COLLECTIF : 6 mois, un an et 18 mois
- PVS : un an, 18 mois et 2 ans

Ces trois indicateurs sont déclinés à travers six dimensions. Des questions viennent aider à cerner ces indicateurs et celles-ci au nombre de 53 explorent chaque dimension. La mesure s'effectue par l'attribution de 4 points par indicateurs, répartis de façon égale dans les six dimensions. On obtient ainsi un score qui permet de visualiser l'évolution, les points d'appui et les freins.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs



¹² Voir grille en annexe.

L'analyse des évolutions des trois indicateurs montre que les conditions d'émergence de ces projets et de leur durabilité est à la fois encadrée dans une dynamique sociale basée sur de la solidarité et de l'action collective partagées dont les formes de participation doivent être organisées.

Lien social : la fidélisation des consommateurs pour le PVS passe par le fait que les personnes qui adhèrent, partagent autre chose que le simple achat de denrées même solidaires ; la présence de familles à petits budgets, ou de personnes précaires rajoutent au fait que le lien social qui s'est construit, s'est fait sur de l'interconnaissance, de l'élaboration de la confiance entre les différents groupes sociaux ; les activités de sensibilisation qui ont petit à petit pris place dans le paysage de la présence de PVS ont été déterminantes sur le mixage des populations et l'apprentissage d'échanges.

Les membres du COLLECTIF n'ont pas réussi à mettre en œuvre de la confiance les uns par rapport aux autres. L'essoufflement qui apparaît nous apprend qu'il a plutôt été au service d'un objectif « implicite » invisible pour les différents acteurs accompagnant le projet (travailleurs sociaux, techniciens des collectivités publiques ou associatifs). En effet, ce groupe avait un objectif secondaire au final plus important que l'objectif affiché : la recherche d'une scène de reconnaissance sociale (Honneth,2000).

Les aspects d'organisations pratiques n'ont jamais réussi à se dépasser ; alors qu'ils avaient fait une étude de leur besoin, ils ne s'en sont pas vraiment servis. D'autre part, la volonté d'acheter des légumes « bio », alors même qu'ils validaient collectivement de 10 à 25 euros par mois comme budget, nécessite un regard plus approfondi. Une de leur première action a été de rencontrer des producteurs « bio » ; ils ont souvent découvert à cette occasion ce qu'était l'activité agricole ; cependant, ils n'ont pas « profité » de ces visites pour faire leurs courses. La question du prix était le principal argument ; et, on peut le comprendre quand leurs revenus sont des minima sociaux ou des emplois à temps partiel. Lors d'une rencontre en janvier 2011 avec un groupement d'achat militant sur l'agriculture « bio », plusieurs ont exprimé que celle-ci leur était inaccessible par le prix ; pour autant, ils choisissent de privilégier le bio dans leur projet alors que d'autres propositions leur sont faites : champs mis en culture par des producteurs et cueillette par eux (prix correspondant juste aux semences et coût de matériel), accès aux producteurs locaux du Marché Gare, vente directe avec des producteurs en agriculture raisonnée. Ces propositions permettaient de prendre en compte leur petit budget et ils n'ont utilisé aucune de ces pistes.

L'accès au « bio » devient alors une revendication sociale, posée non pas comme une simple possibilité de consommer mais comme une façon d'être reconnu dans la cité : pauvre, certes mais revendiquant l'accès à l'alimentation « bio », c'est-à-dire au même titre que d'autres citoyens visibles par leurs actes d'achats en circuit courts : Amap, groupement d'achat, marchés bio etc. Les trajectoires individuelles étaient bien plus fortes dans la demande de reconnaissance sociale et peu attentives à la formation d'un collectif ; l'interconnaissance ne s'est pas vraiment installée et ils ont peu socialisé leur « petit budget » pour trouver des solutions ; il y a eu refus d'expérimenter des solutions d'achats ensemble ; cependant cet

échec du collectif ne veut pas dire échec des individus ; il est clair que certains d'entre eux prêtent attention à la façon dont ils s'alimentent aujourd'hui ; la dynamique n'est pas complètement détruite dans la mesure où l'association demeure.

Réseau : le PVS s'est appuyé tout au long de ces 3 ans sur les ressources possibles amenées par le réseau construit au départ du projet ; ce réseau a permis de travailler avec 39 producteurs qui se sont eux aussi renouvelés (9 sorties et 8 entrées); les pouvoirs publics qui soutiennent cette action depuis le début, ont maintenus leur présence ; les diverses associations caritatives ont maintenu leur engagement et solidifier leur soutien ; fort de cet ancrage territorial, le PVS a également pu compter sur la présence de cinq salariés et d'un grand nombre de bénévoles. Le réseau a joué à fond tant sur le plan du territoire que sur les ressources humaines.

Le COLLECTIF n'a pas capitalisé le réseau qui lui a été amené par les institutions qui ont soutenu le projet au départ ; les trajectoires individuelles ont prévalu dans l'accapuration des ressources du réseau ; lorsqu'il n'a plus été possible d'entretenir le réseau, les ressources se sont taries d'elles-mêmes, notamment par l'incapacité des institutions à accompagner ce collectif autrement que par l'injonction de répondre à leurs propres attentes: innovations sociales pouvant débouchées sur de la création d'emploi.

Participation : pour le PVS, l'engagement des adhérents est indéniable ; les chiffres sur 3 ans sont parlants :

Année	2008	2009	2010
Nbre adhérents	2655	2050	2243
Renouvellement		40%	68%

Le taux de fidélisation est de passer d'un peu plus d'un tiers aux trois-quarts. Les activités de sensibilisation ont permis de nourrir l'engagement et surtout d'augmenter les capacités (au sens de capabilité) d'une partie des adhérents, pas très ouvert à la consommation de fruits et légumes. Les familles à petit budget et les personnes en situation de précarité sont venues participer aux différentes animations, d'abord par curiosité et intérêt à une animation dans leur cité, puis par envie de participer à ce projet.

L'engagement, base de la participation ne s'est pas fait pour Le COLLECTIF et n'a pas permis d'imaginer des moyens de renforcer les capacités du groupe à s'auto-organiser pour trouver les solutions qui lui convenait ; le choix associatif avec un fonctionnement vertical a été un obstacle à l'implication individuelle et au développement des capacités collectives. La dimension participative finalement ne débouchant pas sur de l'action collective nous fait entrevoir que le COLLECTIF s'est construit sur un partage autour de leurs conditions d'existence dont notamment la privation de reconnaissance sociale; il n'a pu évoluer vers une démarche participative contributive c'est-à-dire analyser collectivement les formes

d'impuissances sociales qui étaient les leurs pour trouver leurs propres réponses d'accès à l'alimentation.

Ces indicateurs montrent que la démarche participative est un élément structurel de la gouvernance pour s'inscrire dans la durée et que ces trois indicateurs sont interdépendants et ne peuvent être utilisés de façon autonome; ils ont permis l'exploration de façon fine de ce qui se passe entre les consommateurs et les producteurs, le tout inscrit dans un territoire repérable et partageable par les protagonistes engagés dans la démarche, c'est-à-dire qu'ils se reconnaissent tous dans l'évocation de ces lieux de production agricole et de lieux où ils habitent. Les difficultés particulières concernant les familles à petit budget et les personnes en situation de précarité apparaissent et montrent la « déliaison » entre le fait de manger et de savoir où et comment est produite cette alimentation. Le déficit de reconnaissance sociale est aussi au cœur de la fabrication (ou pas) de lien social; la capacité à initier ou faire vivre un réseau et s'y engager font partie des piliers qui respectent le pouvoir d'agir des participants c'est-à-dire prendre la parole, donner son avis, prendre des décisions, mettre en œuvre etc.. et cette participation est à créer et à protéger.

Conclusion

Le questionnement d'un groupe de travail mélangeant des intervenants venant à la fois du milieu du développement agricole et de la lutte contre la pauvreté a permis l'élaboration de trois indicateurs et d'une grille d'analyse pour mettre au jour le lien entre circuits courts et cohésion sociale; cependant, l'irruption des acteurs de l'aide alimentaire dans le débat a fait évoluer la réflexion vers la question de l'accès à l'alimentation durable pour tous et les circuits courts semblent permettre une alternative à certaines conditions. La première est une mixité sociale ouvrant sur des lieux d'approvisionnement qui ne vont pas être construits uniquement pour « les pauvres »; cela garantit la viabilité du projet tant sur le plan économique que sociale. La deuxième condition est la présence d'intermédiation plurielle c'est-à-dire le mélange d'acteurs qui la plupart du temps ne se croise pas et n'évolue pas dans les mêmes réseaux (association de développement, de lutte contre la pauvreté, techniciens de collectivités très diverses, etc.) et une vigilance accrue sur la participation de l'ensemble des acteurs à l'amont comme à l'aval du projet. Ce point de vigilance est important et oblige à renouveler les formes participatives en mixant différentes organisations: collèges représentatifs, remise en cause des mandats dans des assemblées générales, réunions partielles et travail d'assemblage par des membres élus etc.

L'intérêt de cette étude est aussi d'avoir rendu visible des freins qui sont peu analysés comme l'accès à la reconnaissance sociale des familles à petit budget et personnes en situation de précarité dans la trajectoire vers une alimentation de qualité, les nouvelles formes d'intermédiation plurielle, la participation comme pouvoir d'agir des différents acteurs. Les circuits courts ouvrent des perspectives d'innovation sociale soit sous la forme "0 ou 1 intermédiaire" mais aussi sous des formes d'hybridation dont le cœur sera le lien entre accès à l'alimentation et mode de production.

Bibliographie

CAUSSAT L, LELIÈVRE M. [2007], « Les indicateurs européens de cohésion sociale », *Études et Résultats*, n°549, DREES.

CHIFFOLEAU Y. PREVOST B ; [2013], « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires en agriculture » in Norois [en ligne], 224.

DARMON N, CARLIN G. [2013] « Alimentation et inégalités de santé en France », *Cahiers de nutrition et de diététique*, 48, p 233-239.

GADREY J., JANY-CATRICE F., [2005], *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte, Paris.

HONNETH A., [2000]. *La Lutte pour la reconnaissance*, Le Cerf, Paris.

LAMINE C, PERROT N, [2009], *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Édition Yves Michel, Paris.

LHUISSIER A., [2006], « Pauvreté, monoparentalité et alimentation: Une étude de cas dans le nord de la France » *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, Volume 41, Issue 2, p 104–110.

LYET P, PATUREL D [2012] « Pour dépasser les oppositions entre une recherche en, dans ou sur le travail social », *Pensée Plurielle*, n°30-31, p 255-268.

MARECHAL G. [2008] (dir.) « *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires* », Éducagri, Dijon.

NICOLAS-LE STRAT P., [2009] *Moments de l'expérimentation*, éditions fulenn, Montpellier

PATUREL D. [2010] coordination Dossier «Alimentation et lien social: les circuits courts comme alternative? » *Revue Economique et Sociale*, SEES, vol. 68, n°4, p 41-85.

POULAIN JP, TIBERE L. [2008], « Alimentation et précarité. Considérer la pluralité des situations. » *Anthropology of food* [en ligne]

RASTOIN J.L., GHERSI G [2010] *Le système alimentaire mondial, Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Editions Quae, Paris.

REDLINGSHOFER B., [2006], « Vers une alimentation durable, ce qu'enseigne la littérature scientifique », *Courrier de l'environnement*, décembre 2006.

RENAULT E., [2001], *Mépris social*, Le Passant, Paris

SEN A., [2000]. *Repenser l'inégalité*, Seuil, Paris.

Annexe

Grille CC et Cohésion sociale : pour avoir accès à l'ensemble des indicateurs spécifiques voir http://www.reseaurural.fr/files/contenus/2173/circuits_courts_syntheseannexes_110114.pdf

CRITERES	INDICATEURS GENERAUX	INDICATEURS SPECIFIQUES
LIEN SOCIAL	Interconnaissance Confiance	- relation producteurs/consommateurs - relations structures et acteurs des CC - relation entre producteurs et entre consommateurs - circulation de l'information
RESEAU	Ressources humaines Ressources Territoriales	- mutualisation des ressources - plasticité - utilité sociale
PARTICIPATION	Engagement Capacités	- implication individuelle - implication du collectif - capacités des personnes - capacités du réseau